



La Sécurité civile, les risques majeurs et moi!

Une caisse à outils, pour nous protéger!

La sécurité civile, c'est un peu « la caisse à outils » du **Ministère de l'Intérieur** pour **anticiper** et **prévenir** les situations de crises, mais également pour **secourir** et **protéger** la population, les biens et l'environnement.

Placés sous l'autorité de la **Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises**, on trouve des **moyens variés civils ou militaires**, qui permettent de **faire face rapidement** et en **permanence**, aux nombreux risques menaçant notre société.



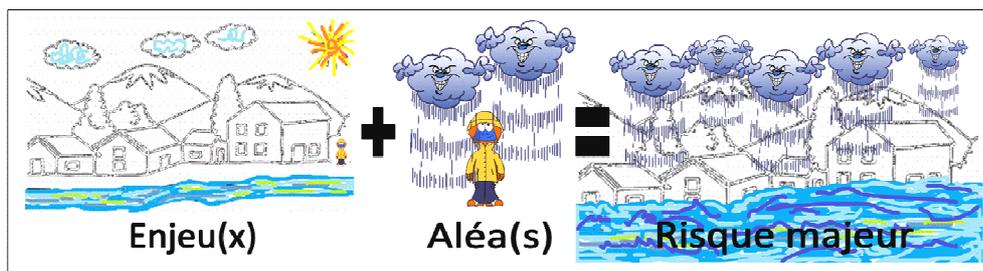
Comme un puzzle!

Chaque acteur de la sécurité civile est un élément différent mais complémentaire d'un grand puzzle. Ensemble, ils sont plus forts, pour te protéger! Les plus connus de tous sont les sapeurs-pompiers, mais il y a également, les militaires sapeurs-sauveteurs des **UIISC***, les pilotes d'hélicoptères et de canadairs, les démineurs, les logisticiens des **ESOL****, les personnels des Préfectures, les experts, les bénévoles des associations... Et bien sûr, le citoyen qui est le premier acteur de la sécurité civile!!!

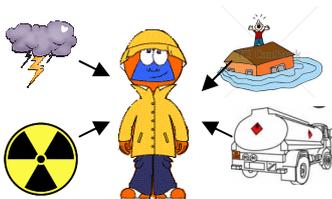
C'est quoi un risque majeur??

A chaque instant et en tout lieu, surviennent des accidents ou incidents (*risques courants*). Parfois, certains deviennent particuliers : ils sont rares, mais tellement brutaux, graves et importants, que la société est dépassée par l'ampleur du désastre : C'est ce que l'on appelle une catastrophe majeure.

- Elle touche les personnes, les biens ou encore l'environnement, appelés « ENJEUX ».
- Elle est la cause de phénomènes naturels ou liés aux activités humaines (*technologiques*) appelées « ALEAS ».



Comment s'en protège t-on?



De nombreuses personnes se mobilisent pour éviter et limiter les catastrophes majeures. Elles interviennent au cours de différentes phases :

- La **prévention** pour éviter qu'une catastrophe ne se produise ou pour rendre les enjeux moins vulnérables.
 - Plan **ORSEC** et ses annexes, informations des populations [DDRM, PPMS, PFMS...]
- La **protection** (ou *prévision*), pour protéger les enjeux.
 - Système d'alerte, aménagements, urbanisme...
- L'**intervention** (ou *opération*) pour gérer la catastrophe.
- La **réparation** pour revenir à une situation normale.

* UIISC: Unités d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile.

** ESOL: Etablissements de Soutien Opérationnel Logistique.

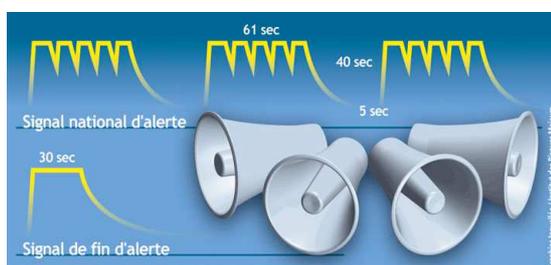
***PFMS: Plan Familial de Mise en Sûreté.

Comment connaître les risques majeurs qui me menacent?

La Préfet du département publie le **Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM)**. Pour chaque commune, les enjeux et les aléas connus sont référencés et un **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** est distribué aux habitants. Je peux donc en le consultant, m'informer sur les risques majeurs auxquels je suis exposé.

Si ma commune est concernée, par un risque technologique ou naturel nécessitant, une attention particulière, un **Plan Communal de Sauvegarde** a été réalisé.

Si mon école ou mon collège est concerné, un **Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)** a été rédigé. En tant qu'acteur de ma sécurité, il est donc important que je m'informe des consignes à respecter et participe aux exercices organisés.



Comment serais-je prévenu?

En fonction des risques majeurs, l'alerte est variable. Elle sera diffusée aux populations menacées:

- par **téléphone** (SMS et message vocal)...
- par les **sirènes** du Réseau National d'Alerte...
- Par les **cornes de brume** (barrages, usines)...
- L'alerte sera également relayée par mes professeurs, les radios locales et des véhicules de secours pouvant être équipés de haut-parleurs.

Comment dois-je réagir en cas d'alerte?

En dehors des essais réguliers et à la réception d'une alerte, je dois:

- écouter les consignes de sécurité qui me sont données par les adultes.
- Me mettre à l'abri dans un bâtiment.
- Ecouter la radio (la fréquence d'une radio locale).
- N'utiliser le téléphone qu'en cas d'urgence (afin de ne pas saturer les réseaux).
- Si tu es à l'école, tes parents ne doivent pas venir te chercher, tu seras pris en charge par ton professeur.

Ma famille et moi pouvons nous préparer à faire face à une catastrophe en complétant notre **Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS)**.



Je suis témoin d'un accident, que dois-je faire?

PROTEGER - ALERTE - SECOURIR

-Je dois me **PROTEGER** et éviter un nouvel accident.

-Je dois **ALERTE** les secours (18, 17, 15 ou 112).

-Si possible prévenir un adulte.

-Réconforter la victime, la protéger du froid et éventuellement si tu connais les gestes: La **SECOURIR***, sans aggraver son état.

* Des initiations et formations citoyennes de premiers secours sont organisées: Renseigne-toi et inscris toi avec tes parents!

